

Règlement d'examen et définitions d'épreuves pour le baccalauréat de la série STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration).

Mise à jour : Novembre 2020

La liste des épreuves de la série STHR, leurs coefficients, natures et durées sont fixés par :

- l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021,
- l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif à la nature et à la durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021.

Les tableaux pour la série STHR indiquent pour chaque épreuve à l'examen, son intitulé, sa nature, sa durée et son coefficient.

Évaluations communes

Intitulé de l'évaluation	Coeff	Evaluation commune n° 1 Classe de 1 ^{ère} (de Janvier à Mars)		Evaluation commune n° 2 Classe de 1 ^{ère} (d'Avril à Juin)		Evaluation commune n° 3 Classe de Term (d'Avril à Juin)	
		Nature de l'évaluation	Durée	Nature de l'évaluation	Durée	Nature de l'évaluation	Durée
Histoire-Géographie	5	Ecrite	2 h	Ecrite	2 h	Ecrite	2 h
LVA	5	Orale	20 min	Ecrite	1 h 30 min	Ecrite et orale	1 h 30 min + 10 min
LVB	5	Orale	20 min	Ecrite	1 h 30 min	Ecrite et orale	1 h 30 min + 10 min
Mathématiques	5	Ecrite	2 h	Ecrite	2 h	Ecrite	2 h
EPS	5	CCF (contrôle en cours de formation)					
Enseignement Scientifique Alimentation-Environnement	5			Ecrite	2 h		

Épreuves terminales

EPREUVES ANTICIPEES (Classe de Première)			
Intitulé de l'épreuve	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Français (écrit) JUIN	5	Ecrite	4 h
Français (oral) JUIN	5	Orale	20 min
EPREUVES FINALES (Classe de Terminale)			
Intitulé de l'épreuve	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Economie - Gestion hôtelière (Enseignement de spécialité) MARS	16	Ecrite	4 h
Sciences et Technologies culinaires et des services (Enseignement de spécialité) Enseignement Scientifique Alimentation – Environnement MARS	16	Ecrite et pratique	6 h (1)
Philosophie JUIN	4	Ecrite	4 h
Epreuve du Grand Oral JUIN	14	Orale	20 min

